

Sur le RUN : « Toute démocratie finit en oligarchie » (Aristote)

Les divers projets d'Agglomérations neuchâteloises avaient pour but premier de profiler le canton comme pôle urbain susceptible de contrebalancer les pôles existants (notamment ceux de Zürich ou de l'arc lémanique). La cause semblait compréhensible dans une logique néolibérale de concurrence entre entités économiques. De plus, ces projets d'agglomération devaient permettre un échange optimum d'idées entre les diverses entités, rurales et urbaines.

Pourtant, derrière ces projets se cachent une bien triste réalité : la disparition des collectivités locales et de leur diversité, sources pourtant de toute démocratie populaire. En effet, par rapport aux communes qui ne se trouvent pas dans un projet d'agglomération d'importance, notamment celles dites rurales, le but est à peine caché : « Laissez-les se finir ». C'est bien vers cela que tout tend. Dissoudre les dernières communes, afin de museler le processus démocratique, tel est le but qui semble se dessiner. Le problème est que l'on touche aux droits fondamentaux, hérités de la Grèce antique et de la philosophie libérale des Lumières. Pour rappel, le Bureau des Agglomérations, dit le BAR, est constitué en majeure partie de petits copains pseudo-socialistes. Dépolitisés ou intentionnellement compromis, ceux-ci n'ont cessé de s'aligner sur le TINA (There Is No Alternativ : la pensée dominante qui est parvenue à se faire unique). En réalité, le but est simple : nier les spécificités régionales et la réalisation d'une politique de proximité, tout en gelant à terme les investissements possibles de et pour certaines communes. C'est bien la cohésion et l'équilibre cantonal qui se voient remise en cause.

Le président de l'Agglomération des 3 villes, Pascal Sandoz, a lui-même reconnu que, parallèlement à ces projets, l'Etat menait à l'heure actuelle une réflexion sur un canton à une seule commune, voir quatre - variante privilégiée - ou huit, sans considérer que l'ensemble de celles-ci étaient sources de complémentarités et par là même génératrices de créativité. Chaque commune ayant ses spécificités et ses attentes propres vis-à-vis de sa population, celles-ci sont donc ainsi vouées, selon une certaine élite, à disparaître. Les communes se verront dans l'obligation de financer des projets pour lesquels elles n'auront plus leurs mots à dire. Au final, si nous ne réagissons pas rapidement, ceux qui feront les frais de cette politique sont à nouveau les travailleurs et travailleuses, les agriculteurs et agricultrices, les chômeurs et chômeuses... bref, les citoyens et citoyennes.

En tant que vice-président de l'Agglomération des 3 villes, dont le projet initial consistait à se profiler comme pôle crédible vis-à-vis de l'extérieur, je ne peux que constater les risques de dérive de cette nouvelle superstructure. Pour répondre aux interrogations, parfois outrées de certaines personnes, sur notre présence au sein de cette entité, il me vient à l'esprit ce dialogue tiré du livre « *quatre-vingt treize* » de Victor Hugo :

Danton : « l'ennemi est à l'extérieur... et je l'ai chassé ».

Robespierre : « Non, l'ennemi est à l'intérieur... et je le surveille ».

Bref, le RUN, qui n'a eu en vérité de la manne fédérale qu'une partie minime de ce qu'il escomptait et dont la structure devient de plus en plus couteuse, aurait pu être un lieu d'échange et le début d'une belle aventure pour le canton... il risque d'en être, en définitif, que le fossoyeur...

Cette situation, artificiellement créée par le Conseil d'Etat et le BAR, pourrait néanmoins trouver une issue favorable en mettant sur pied des partenariats entre communes, notamment sur la gestion des terrains industriels et les retombées économiques... advienne que pourra.

Doris Leuthard au Locle

Saluons la démarche de la Conseillère fédérale, Madame Doris Leuthard, qui, malgré la neige et son agenda vraisemblablement surchargé en raison de la session des Chambres, a trouvé le temps d'aller à la rencontre de la population locloise pour débattre sur l'extension des bilatérales.

Le débat fut particulièrement cordial et constructif. Selon elle, les bilatérales ont donné un coup de fouet à l'économie et aux exportations, tout en précisant qu'elle a une pensée tout particulière pour ces « pauvres chômeurs ». Néanmoins, le taux de chômage est, selon elle, faible (voir négligeable ?) comparativement aux autres pays d'Europe. De plus, ce nouveau paquet de bilatérales sera accompagné de mesures d'accompagnement, à savoir une augmentation du nombre d'inspecteurs du travail pour surveiller et dénoncer un éventuel dumping salarial.

Ce que la Conseillère fédérale en charge de l'économie omet pourtant de dire, c'est que :

- 1) la Suisse n'applique pas les normes de l'OCDE en matière de chômage, ce qui inévitablement réduit la statistique du chômage ;
- 2) le taux de chômage officiel en Suisse a diminué depuis plusieurs années, il est vrai... mais le nombre de dossiers à l'aide sociale a lui explosé ! Ainsi, les demandeurs d'emploi qui n'ont plus droit à l'assurance-chômage ou les travailleurs dit « pauvres » se retrouvent souvent dans des situations extrêmement difficiles.
- 3) la 4^{ème} révision de l'assurance-chômage, préparée par Madame Leuthard, diminuera le nombre d'indemnités pour une même période de cotisation. Au final, une nouvelle charrette de personnes vont se retrouver à l'aide sociale.
- 4) les mesures d'accompagnement promises sont les mêmes que lors de la première votation sur les bilatérales, qui, rappelons-le, n'ont jamais été totalement réalisées.

Bref, les bilatérales sont essentielles à la formation, à l'économie et aux exportations. N'oublions pas cependant que derrière ces abstractions, il y a des travailleurs et travailleuses (en emploi ou non), des hommes et des femmes. Une libéralisation des marchés (tels que celui de l'emploi) et de surcroît en période de récession doit s'accompagner de mesures de protections sociales particulièrement fortes, ... afin de ne pas laisser trop de monde sur le bord de la route.